

SPECTACLES ALAETI 2020

ADRESSE :

Les spectacles et répétitions générales auront lieu au théâtre Wolubilis, cours Paul Henri Spaak, 1 à 1200 Bruxelles.

VENTE DES PLACES :

***Permanence téléphonique le dimanche 15 mars 2020, de 10h à 16h.**

Numéros de téléphone : 0476/78.79.78
0477/97.18.48
0478/84.11.18
0485/47.24.84
0485/47.26.50
0485/47.26.79

~~Les places réservées seront disponibles au secrétariat dès le lundi 16 mars 2020 (paiement cash à l'enlèvement). Les réservations faites par SMS, message vocal ou email ne seront pas prises en compte. Les places réservées et non enlevées au plus tard le 05 avril 2020 seront remises en vente.~~

Au vu de la situation incertaine (coronavirus), nous vous invitons à venir chercher/payer vos places entre le vendredi 24 avril et le dimanche 03 mai 2020 inclus (pas avant) au Wolubilis → nous conserverons, bien entendu, toutes les places réservées jusqu'à cette date. Comme les autres années, nous comptons sur vous pour retirer et payer toutes les places que vous avez réservées. Par contre, si vous n'avez pas eu l'occasion de nous appeler le dimanche 15 mars, vous pourrez encore réserver des places directement à l'école (Wolubilis) et venir les chercher/payer à partir du vendredi 24 avril 2020.

Si toutefois, les autorités nationales nous interdisaient les rassemblements au théâtre Wolubilis et uniquement dans ce cas là, les places des spectacles concernés vous seraient remboursées.

***Permanence à l'école de danse/centre Wolubilis (plus de commandes par téléphone) à partir du lundi 16 mars 2020 aux heures d'ouvertures du secrétariat (= aux heures de cours).**

***Permanence au théâtre du mardi 05 mai au dimanche 17 mai 2020 inclus ainsi que le jeudi 21 mai 2020, aux heures de répétitions générales (à l'entrée des artistes) et 1h avant chaque spectacle (à l'entrée principale).**

Les places ne seront ni reprises, ni échangées. Les places sont numérotées. Nous vous remercions de conserver précieusement vos places (en cas de vol ou de perte nous ne pourrions les remplacer et vous demanderons d'en acheter d'autres). Pour les élèves de l'école de danse, des places leurs seront réservées, dans la mesure du possible. Ils pourront également assister aux répétitions générales qu'ils désirent.

PRIX DES PLACES :

19 euros pour tous les spectacles.

Par mesure de sécurité, aucun enfant âgé de plus de 2 ans ne peut se prendre sur les genoux. Vous pourrez bénéficier **d'1 place gratuite à l'achat de 6 places pour un même spectacle et de 2 places gratuites à l'achat de 8 places pour un même spectacle. Ces places gratuites seront valables pour le ou les spectacle(s) de votre choix. Toutefois, vous pourrez en bénéficier uniquement si vous achetez vos places (minimum 6) lors d'une seule et même commande.**

RAPPEL :

Durant les 2 semaines de spectacles (du 04 au 17 mai 2020 inclus), les cours seront suspendus car remplacés par les répétitions générales et les spectacles eux-mêmes, sauf pour les plus petits (4 à 6 ans ainsi que le cours Parents/Enfants) qui auront cours une des 2 semaines (des emails personnalisés suivront).

Pour le bon déroulement des répétitions générales et des spectacles :

- **La répétition générale est obligatoire. Un élève absent ne participe pas au spectacle !**
- **Les élèves arrivent 30 minutes avant l'heure indiquée pour leur répétition générale.**
- **Les élèves arrivent 1h avant le début de leur spectacle sauf pour les spectacles des tout petits → voir Planning spécial Petits.**
- **Accueil des élèves par l'entrée des artistes.**
- **Aucun parent ne rentre dans les coulisses aux répétitions générales ni aux spectacles.**
- **Les élèves arrivent maquillés, coiffés et avec leur tenue de spectacle.**

Un caméraman professionnel filmera cette année encore tous les spectacles et les vidéos seront mises gratuitement à disposition sur notre site www.alaeti.be

Des photos seront également prises pendant les répétitions générales et mises sur notre site mais nous ne pouvons pas garantir qu'il y en aura de chaque groupe → n'hésitez pas à vous munir de votre appareil photos et à en prendre vous-même pendant les spectacles.

Nous vous remercions d'avoir prêté grande attention à ce feuillet. La participation aux spectacles n'est, bien sûr, pas obligatoire mais nous supposons alors que le professeur a déjà été averti.

